

Notification 2023/007 Corr.

22 mai 2023

## CORRIGENDUM

### NOTIFICATION AUX PARTIES

#### Corrections à l'annexe 3 tableau 1 de l'Accord

Les Parties contractantes sont priées de prendre note de la version révisée de la notification 2023/007 contenant une correction du tableau ci-dessous concernant *Ardea alba alba*.

Le Secrétariat de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (PNUE/AEWA) souhaite attirer votre attention sur la notification du Dépositaire n° 07/2023 en date du 12 mai 2023 concernant deux corrections qui doivent être apportées à l'annexe 3 - Tableau 1 de l'Accord (version adoptée lors de la 8<sup>ème</sup> Session de la Réunion des Parties (MOP8), 26 - 30 septembre 2022, Budapest, Hongrie).

Le Secrétariat de l'AEWA a attiré l'attention du Dépositaire sur le fait que le Tableau 1 de l'Accord tel qu'amendé lors de la 8<sup>ème</sup> Session de la Réunion des Parties, tenue du 26 au 30 septembre 2022 à Budapest, Hongrie, contient des erreurs de listage pour deux espèces : *Aythya marila marila* (Fuligule milouinan) et *Ardea alba alba* (Grande Aigrette) et a demandé que les corrections proposées soient transmises aux Parties pour acceptation. Le Dépositaire, à la demande du Secrétariat de l'AEWA et avec l'approbation du Comité permanent de l'AEWA, a transmis les pages concernées avec les corrections suivantes par le biais de sa notification no. 7/2023 :

Populations	A	B	C
<i>Aythya marila marila</i> (Fuligule milouinan)			
- Europe du Nord/ Europe occidentale			1
- Sibérie occidentale/mer Noire & mer Caspienne	<del>(2e-2e)</del>	(2c 2e)	
[...]			
<i>Ardea alba alba</i> (Grande Aigrette)			
- O Europe, Europe centrale & SE Europe/Mer Noire & Méditerranée			1
- Asie de l'Ouest/Asie du Sud-Ouest	<del>(2e 3e)</del>		

Le Secrétariat souhaite inviter tous les points focaux nationaux à examiner attentivement la notification du Dépositaire no. 7/2023 et ses annexes et de fournir tout commentaire ou objection aux corrections proposées au Dépositaire dans les 90 jours à compter de la date de la notification du Dépositaire, c'est-à-dire au plus tard le **10 août 2023** :

Ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas  
Département des affaires juridiques  
Division des traités (DJZ/VE)  
P.O.Box 20061, 2500 EB La Haye, Pays-Bas  
Tél. +31 - 70 - 348 4889  
Courriel : [djz-ve@minbuza.nl](mailto:djz-ve@minbuza.nl)

Sauf objection d'une Partie, le Dépositaire propose de corriger en conséquence les textes anglais et français ainsi que les textes arabe et russe.

La notification du Dépositaire n° 07/2023 du 12 mai 2023 peut être téléchargée sur [https://repository.overheid.nl/frbr/vd/007342/1/pdf/007342\\_Notificaties\\_64.pdf](https://repository.overheid.nl/frbr/vd/007342/1/pdf/007342_Notificaties_64.pdf)

La version actuelle du texte de l'Accord AEWA 2023-2025 peut être téléchargée sur [https://www.unep-awa.org/sites/default/files/uploads/awa\\_agreement\\_text\\_fr\\_2023\\_2025\\_mop8.pdf](https://www.unep-awa.org/sites/default/files/uploads/awa_agreement_text_fr_2023_2025_mop8.pdf)

Veuillez contacter le Secrétariat à [awa.Secretariat@unep-awa.org](mailto:awa.Secretariat@unep-awa.org), si vous avez des questions ou souhaitez plus d'informations sur les corrections du texte de l'Accord et de ses annexes.